

## **Annexe 2 : Présentation du module de formation à adapter de l'ADEME « Accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique (CHANGE 01) »**

### **1 Contexte dans le dispositif et dans les programmes de l'ADEME**

Le module de formation CHANGE 01 s'inscrit en approfondissement des notions, exemples et retours d'expériences présentées dans le module e-learning de l'ADEME « Acquérir les Fondamentaux du changement de comportement » : [https://formations.ademe.fr/formations\\_accompagner-le-changement-de-comportement\\_acquerir-les-fondamentaux-du-changement-de-comportement-:--espace-ressources- s5174.html](https://formations.ademe.fr/formations_accompagner-le-changement-de-comportement_acquerir-les-fondamentaux-du-changement-de-comportement-:--espace-ressources- s5174.html)

Il s'adresse principalement aux collectivités.

### **2 Objectifs de l'ADEME**

**Préalable : « Accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique »** : la notion d'accompagnement vise à souligner la posture qui sera travaillée durant le module (écoute, bienveillance, soutien, facilitation) et la notion de changements de comportements vise à répondre aux enjeux actuels et concrets des collectivités sur la massification de changements effectifs pour atteindre leurs objectifs de transition.

#### **2.1 Objectifs stratégiques pour l'ADEME**

- **faire monter en compétences les collectivités / EPCI dans l'accompagnement individuel et collectif dans et hors** de leur structure pour une meilleure efficacité des actions de leurs programmes (notamment ceux soutenus par l'ADEME, comme Territoire Engagé).
- Les mettre en capacité de développer des stratégies et des actions opérationnelles d'accompagnement pour embarquer leurs interlocuteurs et favoriser durablement leur engagement
- Leurs donner une capacité d'analyse et des connaissances-clés pour qu'ils puissent identifier les bons leviers et méthodes d'accompagnement en direction de leurs cibles (ex. : l'approche par les modes de vie, savoir sélectionner les relais associatifs pertinents...)
- Renforcer l'autonomie des chargés de mission collectivités en les rassurant sur la légitimité de leur posture et les encourager par les échanges d'expériences entre pairs.

#### **2.2 Objectif général du module de formation CHANGE 01 :**

**L'objectif du module de formation est de :**

**Les objectifs généraux du module de formation sont de permettre aux stagiaires :**

- **de comprendre les changements de comportements individuels et collectifs**, par l'acquisition de connaissances sur les théories et concepts, leur mise en situation et leur application à des problématiques concrètes ;
- **d'analyser les situations pour identifier les leviers de changement**, par la compréhension de l'utilité des phases de diagnostic et la connaissance de leur modalité de réalisation et d'utilisation ;
- **de mettre en œuvre les leviers de changement** en sachant sélectionner les actions.

### 2.3 Objectifs opérationnels

**A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables de :**

- **identifier** les principaux mécanismes des changements de comportements individuels et collectifs, et adapter leur posture et leur discours à leurs interlocuteurs ;
- **déterminer** les freins et leviers aux changements de comportements dans une situation donnée ;
- **sélectionner** des actions d'accompagnement aux changements de comportements adaptées.

### 3. Modalités pédagogiques de l'ADEME

La formation s'organise sur 3 jours en présentiel suivi :

- d'un accompagnement personnalisé, 2 mois après le présentiel, en classe virtuelle en sous-groupes avec le formateur. Chaque stagiaire n'a accès qu'à une seule session de classe virtuelle de 1h30 ;
- d'un accès en autonomie à la plate-forme de e-learning de l'ADEME qui comprend de nombreuses ressources complémentaires.

La formation existe également sur 3 jours à distance en classes virtuelles, modalité indispensable depuis l'ère COVID et pouvant faciliter la diffusion de la formation dans les territoires d'Outre-mer où l'ADEME est présente (Guadeloupe, Martinique, Réunion, etc.).

La majorité des sessions sont organisées en mode INTER. Des sessions en mode INTRA (interne à une collectivité ou un réseau) sont cependant possibles, de manière restreinte.

Le nombre de stagiaires est fixé à minimum 8 et maximum 12.

La pédagogie utilisée est celle de la découverte, de l'expérimentation des approches présentées, avec des apports théoriques.

### 4. Programme de l'ADEME

Le programme est disponible au catalogue au lien suivant :

[https://formations.ademe.fr/formations\\_societe-&-politiques-publiques\\_accompagner-les-changements-de-comportements-en-faveur-de-la-transition-ecologique\\_s5257.html](https://formations.ademe.fr/formations_societe-&-politiques-publiques_accompagner-les-changements-de-comportements-en-faveur-de-la-transition-ecologique_s5257.html)

**J1 en présentiel : comprendre les changements de comportements individuels et collectifs**

- S'approprier les enjeux et des méthodes de changements de comportements
- Savoir pourquoi, quand, comment utiliser ces méthodes pour accompagner les changements dans la stratégie et les projets du territoire

## **J2 en présentiel : analyser les situations pour identifier les leviers de changement**

- Savoir réaliser un diagnostic, et identifier les publics cibles pour comprendre les freins et leviers
- Utiliser des outils et des postures pour créer les conditions du changement

## **J3 en présentiel : mettre en œuvre les leviers de changement**

- Connaître et choisir les dispositifs d'accompagnement aux changements de comportements adaptés
- Concevoir des actions pour accompagner les changements et les intégrer dans les stratégies territoriales
- Choisir ses indicateurs et anticiper la méthode d'évaluation

**Partie accompagnement individuel :** classe virtuelle (visio) de mentoring / approfondissement sur un projet ou d'une problématique, en petits groupes, durant 1h30 à 2 heures, ayant lieu au plus tard dans les 2 mois après les 3 jours consécutifs.

**Prérequis :** Pour ce module, aucun prérequis n'est requis.

## **5. Adaptations réalisées par l'ADEME :**

Le module a pu être diffusé et adapté :

- pour des publics des collectivités des territoires d'outre-mer (Martinique/Guadeloupe), ce qui a nécessité un travail de lectures et de recherches avec des réunions spécifiques (calage et débriefing).
- pour des publics spécifiques du Maroc (dans le cadre d'un programme International de l'ADEME en partenariat avec les institutions marocaines)

## **6. Bilans de l'ADEME**

Bilan des sessions depuis juin 2024 :

- Les taux de satisfaction :

93 % satisfaits et très satisfaits

72 % estiment que la formation a répondu de manière très satisfaisante à ses objectifs

95% des stagiaires recommandent cette formation

- Les demandes des directions régionales de l'ADEME :

Sur les 36 sessions réalisées depuis juin 2024, les plus grandes "consommatrices" sont PACA (7 sessions) NORMANDIE (6) - BRETAGNE (4) - PAYS DE LA LOIRE (4) - AURA (3) - BOURGOGNE FRANCHE COMTE, NOUVELLE AQUITAINE, CENTRE VAL DE LOIRE et ILE DE FRANCE (2 chacune). L'Outre-mer a des demandes en augmentation (plus de 4 sessions / an).

Par manque de correspondants formation ou de changements d'orientations sur la thématique, certaines régions ne sont plus ou pas demandeuses : OCCITANIE, GRAND – EST, CORSE, HAUT-de-FRANCE, etc.